
ICANN85 | Semaine de préparation – Mises à jour sur les développements géopolitiques, législatifs et réglementaires
Mardi 24 février 2026 – 08h30 à 09h30 IST

BECKY MCGILLEY

Je serai responsable de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter qu'elle est enregistrée et qu'elle est régie par les règles de participation de l'ICANN. Le code de conduite des participants, les normes de comportement attendues de l'ICANN et la politique entière de la communauté de l'ICANN.

Veuillez observer les lignes de conduite suivantes qui sont postées également dans le chat. Uniquement les questions soumises dans la fenêtre questions réponses seront lues à haute voix si le temps le permet, et ce, sous la direction du président de séance. L'interprétation sera assurée pour cette séance en anglais, espagnol et français.

Vous pouvez tout à fait utiliser le chat, mais veuillez noter que tout message entre participants est visible pour les autres et pour les panélistes. Tout message envoyé par un panéliste à un autre participant sera visible, donc pour les hôtes et les panélistes. Je passe maintenant la parole à Jamie Hedlund, qui est vice-président de l'engagement gouvernemental à l'ICANN et pour la conformité contractuelle également.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

JAMIE HEDLUND

Merci, Becky. Bienvenue à cette séance et à ce webinaire de la séance Prep Week. Je suis donc responsable de la conformité contractuelle, mais également de l'engagement gouvernemental à l'ICANN. Nous allons avoir des membres de l'équipe qui vont vous donner des aperçus sur les derniers développements géopolitiques, législatifs et réglementaires.

À Mumbai, nous aurons donc une séance sur le SMSI+20 et ce sera le lundi 9 mars à 15 h 30 heure locale, et nous parlerons donc de la gouvernance de l'Internet et des derniers développements. Cela sera modéré par Janis Karklins et cela inclura donc Sally Wentworth, présidente de l'ISOC, Kurtis Lindqvist, président et PDG de l'ICANN, Chengetai Masango, qui est président de l'IGF. Nous aurons également une personne de l'Egypte qui sera disponible au niveau du GAC et nous aurons Amrita Choudhury, qui est directeur aux Nations Unies de l'IGF.

Nous espérons que ces informations fournies aujourd'hui, tout particulièrement dans l'espace des organisations intergouvernementales, sera très utile pour vous préparer donc à Mumbai, où nous participerons activement, où nous débattrons de ces problématiques, de ces défis pour la communauté en ce qui concerne la gouvernance de l'Internet. Merci beaucoup. Je donne maintenant la parole à Janis Karklins.

JANIS KARKLINS

Oui, merci beaucoup. Merci beaucoup Jamie. Je m'appelle Janis Karklins et je suis de l'engagement gouvernemental à l'ICANN et

j'aimerais donc maintenant présenter l'ordre du jour pour ce webinaire. Nous allons commencer avec les développements législatifs et réglementaires dans différentes régions du monde, et nous passerons à une mise à jour sur les organisations intergouvernementales.

Après les présentations, nous aurons la possibilité de répondre à vos questions et d'écouter vos commentaires que vous mettrez dans la fenêtre questions réponses. On pourra donc y répondre si vous indiquez cela dans la fenêtre questions réponses. Et, on va maintenant donner la parole au vice président, donc de l'engagement pour la région Asie-Pacifique Samiran Gupta pour commencer sa présentation sur les derniers développements législatifs et réglementaires. Samiran, vous avez la parole.

SAMIRAN GUPTA

Oui, merci beaucoup de me donner la parole. Très heureux de lancer donc les débats. Donc, nous avons une évolution qui a commencé en 2015, lorsque le programme gouvernemental qui lie donc les citoyens indiens avec différents numéros, ça s'appelle ADHA en Inde. Donc, les paiements universels ont été lancés. C'était une initiative unique qui a permis de connecter les utilisateurs à leur compte en banque pour obtenir des paiements.

Donc, ces trois initiatives ont été soutenues par une autre initiative gouvernementale qui s'appelait par Parinet et qui a amélioré la connectivité et la rapidité de l'Internet dans les villages de la nation indienne. Cela a permis donc d'obtenir un véritable élan en Inde et

de se préparer sans que l'on sache à l'avance, à la pandémie de Covid-19. La connectivité indienne a été fortement renforcée pour le commerce électronique, les banques, la médecine à distance, l'éducation à distance et l'usage de l'Internet c'est beaucoup accru. Nous avons maintenant 950 millions d'utilisateurs de l'Internet en Inde, et nous avons eu une mise à jour très rapide. En 2023, nous avons eu une nouvelle loi sur les télécommunications et nous avons eu une loi également de protection des données personnelles, les données numériques.

Et, cela a donc permis d'améliorer la gestion des contenus. Et, nous avons donc eu un modèle multipartite en Inde de gouvernance de l'Internet, avec des agences de réglementation qui ont des consultations publiques très fréquentes et qui proposent de nouvelles lois ou qui amendent divers règlements pour améliorer la croissance numérique. Le gouvernement d'Inde s'est donc concentré sur une structure de gouvernance qui soutient beaucoup l'Internet.

Et, je vais vous en donner quelques exemples. Par exemple, nous avons une protection des données avec une loi de protection des données qui date de 2023, avec des règles pour la protection des données numériques qui sont renforcées et qui sont entrées en vigueur en 2025. Ces règles sont arrivées deux ans à la suite de la loi. Elles sont entrées en vigueur parce que le régulateur voulait avoir des consultations avec le public pour qu'on puisse avoir une mise en œuvre efficace.

Donc, les règles de protection des données sont comparables aux meilleures pratiques internationales. Il n'y a pas eu de barrière à la mise en œuvre de ces lois. Nous avons eu également en Inde, au niveau législatif, des règles pour le contenu de l'Internet, qui sont alignées avec les tendances que nous voyons dans la région APAC. Par exemple, les régulateurs conduisent des consultations publiques pour faire respecter les droits de propriété intellectuelle et de droit d'auteur.

Nous avons également des codes d'éthique pour les médias numériques pour gérer les contenus créés artificiellement avec l'intelligence artificielle. Et donc, nous avons des critères d'avoir un retrait des contenus créés par l'intelligence artificielle si cela est demandé par le gouvernement. Nous avons eu les derniers développements législatifs qui n'ont pas indiqué un impact immédiat sur les opérations techniques de l'Internet.

Néanmoins, l'ICANN va continuer à suivre de très près la situation et de s'engager tels que requis. Nous continuerons à informer tous les décideurs des réalités techniques de l'Internet en Inde. J'aimerais maintenant passer la parole à Angela qui va nous parler de la région Asie-Pacifique.

ANGELA WIBAWA

Merci beaucoup Samiran. Bonjour ou bonsoir. Tout d'abord, j'aimerais me faire l'écho de Samiran. Nous avons géré les préoccupations au niveau des contenus. Il y a une tendance dans la région APAC, parce que je sais que l'ICANN ne s'occupe pas du

contenu de l'Internet, mais il y a eu des développements qui doivent être suivis en ce qui concerne la gestion des contenus dans différentes régions du monde.

Il faut s'assurer que les régulateurs n'essayent pas d'utiliser des aspects techniques pour essayer de régler des problèmes de contenu. Nous avons eu différents développements également dans la région Asie-Pacifique pour l'utilisation des réseaux sociaux par les enfants, pour limiter cette utilisation pour les enfants.

Par exemple, en Chine, il y a une loi qui contrôle beaucoup la cybercriminalité et qui prévient la cybercriminalité. Cela demande aux prestataires de services de prendre des actions lorsqu'il y a une utilisation malveillante du DNS. Et il y a aussi des faux noms d'utiliser, des fausses identités pour les noms de domaine, notamment pour des activités criminelles ou même militaires. Donc, il y a un suivi dans les noms de domaine qui est très important pour lutter contre la cybercriminalité en Asie Pacifique.

De plus, il y a également une tendance où les régulateurs de l'Asie et du Pacifique se concentrent sur la modernisation des règles de cybersécurité. Il y a beaucoup d'incidents cybernétiques qui existent de nos jours. Ça peut avoir un impact très grave sur la vie de nombreuses personnes.

Des exemples de cela, en Chine, la cybersécurité, un incident de cybersécurité a été noté. C'est pour cela qu'il y a eu cette loi pour améliorer la cybersécurité. Les opérateurs en Chine doivent se familiariser avec tous ces aspects techniques. À Singapour

également, nous avons vu une finalisation d'une loi sur la cybersécurité pour protéger l'infrastructure essentielle.

BECKY MCGILLEY

Un instant, s'il vous plaît Angela. Est-ce que vous pourriez ralentir un petit peu le rythme pour l'interprétation? Merci.

ANGELA WIBAWA

Oui, je vais essayer. Angela au micro. Je vais essayer de ralentir un petit peu. Donc, nous avons des règles de cybersécurité que nous avons observées et qui n'ont pas un impact direct sur les opérations, mais nous conseillons aux parties contractantes de se familiariser avec les règles et par rapport à leur évolution également. Il faut qu'il y ait une conformité avec les techniques des technologies de l'information, les services. Il faut qu'il y ait un soutien de la mise en œuvre de ces règlements de cybersécurité.

Il y a certaines juridictions qui continuent à effectuer de grands efforts pour mettre en œuvre et améliorer les normes et les standards nationaux. Il faut que les normes techniques soient améliorées dans notre région et qu'on respecte bien les standards de développement.

Par exemple, en Chine, on a mis à jour nos normes nationales pour la sécurité de l'infrastructure et sa gestion. En conclusion, notre région est très dynamique, qui continue à s'ajuster par rapport au développement numérique.

Il y a beaucoup de régulateurs dans cette région et dans des régions plus établies comme l'Europe, les régulateurs. Donc on ne copie pas ce qui est fait ailleurs, mais nous nous adaptons à la réalité de notre région et nous nous alignons avec d'autres juridictions, par exemple. Les motivations économiques sont extrêmement importantes pour nos priorités, mais nos valeurs doivent être également respectées et être en fait la priorité.

Nous allons continuer à suivre de près les différents développements qui se déroulent dans notre région Asie-Pacifique, et nous les partagerons avec toute la communauté lorsque cela sera possible. Je vais maintenant passer la parole à Elena, qui risque de parler encore plus vite que moi. Donc, merci beaucoup de votre attention. Elena, vous avez la parole.

ELENA PLEXIDA

Merci beaucoup, Angela. Je ne vais pas trop parler, je serai brève. Donc, en ce qui concerne l'Union européenne, nous produisons beaucoup à ce niveau, et pour paraphraser un petit peu ce qui est dit, c'est une période où il se passe beaucoup, les initiatives pleuvent véritablement et tombent du ciel. Elles sont très nombreuses. Nous devons noter qu'il y a de plus important. Donc, la souveraineté numérique est extrêmement essentielle pour l'Europe, mais dans d'autres parties du monde également.

Nous mentionnons cela et dans le contexte de cette séance, c'est une séance donc géopolitique. Et ici, nous voyons qu'on ne parle pas de nous, mais on parle beaucoup d'intelligence artificielle du

cloud, du nuage. Et dans certains cas, nous voyons parfois que l'on se préoccupe également du DNS.

Donc c'est une discussion, ce n'est pas une initiative, mais c'est quelque chose qui est débattu en Europe, cette utilisation malveillante du DNS et ce fonctionnement du DNS également. Donc, nous avons beaucoup de points sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement également. Et nous avons également, au niveau de l'Union européenne, la simplification des règles du marché interne.

Et je vais maintenant passer la parole à mon collègue qui va vous donner une mise à jour sur les différentes initiatives qui existent en Europe. Il y a des références qui sont faites au DNS, aux systèmes de noms de domaine, et il faut prendre cela en considération à l'ICANN, et il faut que cela soit utilisé pour la communauté de l'ICANN pour améliorer la situation. Je vous passe la parole.

DIMITRIS ZACHARIAS

Merci Elena. Je suis Dimitris. Je vais essayer de ralentir. Nous allons commencer par la première initiative de régulation qui a été importante et nous voulions vous en parler. Il s'agit d'une réglementation qui s'appelle Digital Omnibus. Elle a été proposée en novembre 2025, et elle vise à inclure des règles générales sur la protection des données, comme le RGPD et la définition des données personnelles.

L'objectif principal de cette proposition est de simplifier les règles qui existent et, comme Elena l'a dit, pour une série de thèmes liés à l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les données. L'objectif est de proposer une harmonisation des de toutes les lois qui existent de façon simplifiée et à réduire la complexité pour toutes les entités de l'Union européenne.

Alors, cette loi omnibus numérique vise à travailler sur les données personnelles et sur ce que l'on appelle la pseudonymisation. Donc, il s'agit ici, dans le cadre du RGPD, d'augmenter une série de dérogations au niveau de l'Union européenne dans le cadre de différentes législations, que cela soit lié aux données personnelles, au cadre de protection de la vie privée ou aux questions de cybersécurité.

En ce qui concerne donc cette réglementation qui s'appelle omnibus numérique, la Commission européenne a proposé un nouveau paquet de cybersécurité qui comprend des initiatives réglementaires. D'abord, un amendement ciblé à la directive NIS2, une directive portant sur la cybersécurité avec des références spécifiques au DNS et un complément de l'amendement qui permet donc d'appliquer cette réglementation que nous avons mentionnée. L'objectif est d'augmenter la clarté et de faciliter la supervision au sein de l'Union européenne.

Cet amendement va étendre les règles générales qui ont été introduites au NIS2, et cela va être appliqué aux fournisseurs de services DNS. Cela signifie que, grâce à cet amendement proposé,

qui n'est pas terminé, nous en sommes encore au début du processus législatif. La directive ne va pas s'appliquer aux fournisseurs de services DNS qui ne sont pas des PME ou qui sortent de cette classification basée sur la loi européenne.

La deuxième partie de ce paquet est une loi sur la cybersécurité qui se base sur trois domaines et qui établit un cadre de sécurité d'approvisionnement, de chaîne d'approvisionnement des TIC et qui propose donc un cadre de certification pour la cybersécurité en Europe, un nouveau cadre simplifié, plus rapide et qui renforce tout ce qui concerne les organismes responsables de la cybersécurité ou en Union européenne, qui s'appelle ENISA. Donc ici, il s'agit d'un protocole d'infrastructure et du DNS. Donc, en fonction de cette réglementation, nous allons avoir une fonction de réseau central qui va être destinée aux télécoms, aux réseaux de télécommunications, aux réseaux électroniques et aux réseaux mobiles.

Cette initiative est ouverte à la Commission européenne pour les parties prenantes intéressées. Toutes ces informations avec les liens actifs seront disponibles sur le site de l'ICANN bientôt, sous peu. Prochaine diapositive.

Alors, je vais passer aux dernières initiatives qui nous paraissent importantes. La loi sur les réseaux numériques, c'est une réglementation et donc elle a une force légalement parlant. Cela a été présenté au mois de janvier par la Commission européenne. L'objectif est de mettre à jour les règles actuelles concernant les

réseaux de connectivité. Donc, cette loi sur les réseaux numériques propose de remplacer le code de communication actuel qui était utilisé en Union européenne et de résoudre la fragmentation qui existe au niveau du marché interne.

La proposition va maintenir le principe de neutralité du réseau et comprend aussi un mécanisme pour éclaircir les règles concernant l'Internet, un Internet ouvert, bien sûr. Donc, ce DNA est aussi une procédure de conciliation entre entités, qui permet d'offrir des mécanismes de résolution de conflits au niveau de l'Union européenne, ce qui devient quelque chose d'obligatoire pour les régulateurs qui va être appliquée dans l'Union européenne.

Passons aux initiatives non réglementaires qui nous paraissent importantes. Alors d'abord, il y a le plan d'action pour lutter contre la fraude en ligne de la commission. Il y a eu un appel à preuve auquel l'ICANN a participé pour soumettre des preuves. Le plan d'action doit soutenir les mesures de prévention et ce plan, comme la Commission l'a dit, va analyser l'utilisation malveillante du système de nom de domaine dans différents secteurs.

La soumission de l'ICANN recommandait de faire une différence entre les personnes qui font des fraudes et les parties techniques, les erreurs techniques. En ce qui concerne les fraudes qui sont perpétrées à travers le DNS, je souligne le travail de la communauté pour renforcer la sécurité du protocole DNS et pour travailler sur les questions liées à la mauvaise utilisation des noms de domaine et de l'utilisation malveillante du DNS.

Ensuite, il y a ce qu'on appelle le BEREC – Orientation sur le découpage du réseau 5G. Il s'agit de directives sur les réseaux 5G. L'ICANN a présenté une contribution à ce système BEREC de façon à ce que l'Internet continue à fonctionner correctement de manière pertinente dans un monde de 5G.

Et puis, trois derniers points avant de passer à l'autre région. Nous avons d'abord les discussions qui évoluent au niveau de l'Union européenne concernant les transmissions non autorisées d'événements sportifs. Donc, on essaie de se centrer sur un système qui permettrait de bloquer des contenus illégaux. Il y a beaucoup de conversations qui ont lieu actuellement au niveau des États de l'Union européenne, et donc cela concerne le blocage du DNS et le filtrage de l'IP.

Ensuite, nous voulons attirer votre attention sur un travail qui est réalisé en ce moment, au niveau du Forum multipartite, sur le déploiement des normes de l'Internet qui a été lancé par l'Union européenne avec la directive NIS2, et il s'agit d'une réunion avec plusieurs pistes de travail. Nous savons que plusieurs membres de la communauté sont actifs dans ce forum.

Et je conclurai sur un projet de l'Union européenne qui a commencé, qui concerne un projet de recherche sur le Web 4.0 au service de nom basé sur le blockchain. Cela vise à évaluer les scénarios de risque concernant le déploiement de service de nom de domaine basé sur la blockchain. Voilà, j'en ai terminé. Je donne

la parole à Jamie et si vous avez des questions, bien sûr, je reste à votre disposition. Merci.

JAMIE HEDLUND

Merci. Alors quelques mises à jour pour les États-Unis. Maintenant, en ce qui concerne l'Amérique du Nord, il y a un point dont nous avons déjà parlé. Il s'agit de la loi de rapports d'incidents au niveau du cyberspace qui a été passée, qui date de l'année 2022. Donc, cela permet aux opérateurs de signaler des problèmes graves au niveau de l'infrastructure en 72 h.

Cette législation requiert donc que le Département de sécurité interne élabore une règle qui devienne effective et qui devait être publiée et finalisée au mois d'octobre l'année dernière, mais qui a été retardée jusqu'au mois de mai 2025. Avant que ce département ait une fermeture à cause de problèmes de budget à Washington, il était prévu de offrir des ateliers sur cette question pour les organisations qui risquaient de souffrir un impact concernant cette règle.

Donc, l'adoption de cette règle et l'organisation de ces ateliers ont été reportées, puisque nous sommes en retard. Dans le cadre de l'adoption de cette règle, comme nous l'avons dit, ICANN, IANA et les RIR ne devront pas signaler ce genre d'incident au gouvernement des États-Unis. Donc, ce sont des entités qui ont leur propre système dans ce cadre.

Un autre point important et dont je voulais vous parler, c'est que le NTIA, le département de commerce qui travaille avec l'ICANN depuis de nombreuses années, et le département d'État a continué à montrer leur soutien pour l'ICANN et pour la gouvernance de l'Internet, basé sur le modèle multipartite pendant la réunion du SMSI+20 qui a eu lieu à New York aux Nations Unies.

Au mois de décembre 2025, le secrétaire et l'assistant secrétaire Ariel Roth auprès du NTIA a fait une présentation aux partenaires de l'IUT et elle a parlé de son soutien pour ce modèle multipartite. Elle a insisté aussi sur la possibilité de continuer à encourager la rénovation du deuxième mandat de Doreen Bogdan-Martin, en tant que secrétaire général pour l'IUT, et l'ICANN a collaboré aussi à cette réunion. Et donc ensuite, ce secrétaire général a insisté sur ces points.

On comprend que le gouvernement nord-américain soutient ce modèle de gouvernance de l'Internet et soutient l'ICANN en général. Et j'en ai terminé. Je vais maintenant donner la parole à Elena qui va nous parler du de la situation au Canada.

ELENA PLEXIDA

Merci Jamie. Je vais être brève. Comme nous l'avons dit au début, une des tendances en général est ce que l'on appelle le débat sur la souveraineté numérique. Comme je l'ai dit, ce n'est pas nous, ce n'est pas notre cause de l'Internet, mais il y a d'autres acteurs ici qui sont en jeu. Il y a eu une lettre, il y a quelques mois, qui a été envoyée et qui demandait cette souveraineté au premier ministre

du Canada. On faisait allusion donc à cette situation. Et je donne maintenant la parole à mon collègue Alexey Trepkhalin.

ALEXEY TREPYKHALIN

Bonjour à tous. Donc, à partir du 1^{er} mars 2026, Roskomnadzor, qui est une agence qui contrôle l'internet en Russie, va être responsable de la gestion centralisée de la partie russe de l'Internet pour les cas de menaces contre l'intégration de ce segment russe pour l'Internet, qui se situe sur le territoire d'une ou plusieurs juridictions étrangères, ou s'il y a des menaces contre le segment russe de l'Internet qui fonctionne dans notre propre juridiction, ou des menaces qui sont dirigées sur l'intégration des réseaux techniques qui ont un numéro de système autonome, qui sont situés dans les régions de la Fédération russe.

Le gouvernement va aussi publier des règles préliminaires pour les ccTLD russes sur l'enregistrement de nom de domaine, et un de ces rapports préliminaires, qui est encore en discussion, concerne les menaces et de nouvelles règles qui vont être appliquées en cas de menaces contre le fonctionnement et la sécurité du registre de nom de domaine et de l'infrastructure de premier niveau. Les coordinateurs vont avoir le droit de déléguer le centre technique pour suspendre l'accès au registre du nom de domaine de manière temporaire, en limitant l'activité au sein de ce nom de domaine. Cette décision est en cours de discussion et nous en reparlerons. Je donne la parole à ma collègue. Merci.

VENI MARKOVSKI

Merci beaucoup, Alexey. Veni Markovski au micro. Nous allons passer à la diapo suivante. Donc, pour les organisations internationales et gouvernementales comme les Nations unies, nous avons entendu déjà parler de cela de la part de mes collègues. Nous suivons ces organisations de près, car il y a des débats qui se déroulent qui sont absolument importants pour l'ICANN, qui ont le potentiel de devenir importants au niveau des Nations Unies et au niveau de l'Union internationale des télécommunications (IUT).

Et j'ai listé l'UNESCO également, mais nous avons également l'Organisation mondiale du travail. WIPO pour la propriété intellectuelle, UNDESA, ECOSOC. Il y a beaucoup d'abréviations, je le comprends, mais cela est important de suivre de près ce qui se dit dans ces entités.

Toutes ces organisations sont engagées dans des problématiques qui sont proches de celles de l'ICANN, et nous devons donc suivre cela de près. Nous avons des collègues pour l'engagement multipartite pour les systèmes GSE de l'ICANN. Également, nous avons notre Bureau de la technologie, notre responsable de la technologie de l'ICANN, qui suit également de près ce qui se déroule dans les autres organisations. Il y a des ressources qui sont disponibles, des ressources adéquates, et nous avons des retours d'information qui existent provenant de ces organisations intergouvernementales.

Cela a été couronné de succès. Cela a résulté dans des points très positifs, comme l'a indiqué Jamie, au niveau des différentes négociations qui existent durant le SMSI – Sommet mondial sur la société de l'information – 20 ans après sa création.

Et dernier point, mais non des moindres, nous sommes également engagés avec nos organisations de soutien qui sont très actives au niveau du SMSI. Nos comités consultatifs également, nos SO et nos AC sont très engagés dans le cadre du SMSI. Et je vais laisser la possibilité à mon collègue Alexey Trepikhlin de nous parler des Nations unies, des débats qui se déroulent sur la cybercriminalité, notamment pendant l'Assemblée générale.

ALEXEY TREPYKHALIN

À la seconde et troisième commission, nous avons vu à la fin du mois de janvier 2026, la première session de la conférence des États parties concernant la Convention mondiale sur la cybercriminalité.

Donc, les discussions vont se dérouler jusqu'à l'année prochaine pour l'adoption de règles. Il y a également un mécanisme global pour le développement dans le cadre des technologies de l'information, et ce, dans le contexte de la sécurité internationale et de comportements responsables de la part des États pour l'utilisation des technologies de l'information. Il va y avoir, à la fin du mois de mars, une séance organisationnelle et une séance plus substantielle entre juin et juillet 2026.

Nous avons entendu dire que ce sera pendant l'été 2026 que nous aurons ces débats entre commission. Et ça, c'est une priorité pour l'ICANN que de suivre cela, car nous sommes membres d'ECOSOC et nous allons continuer à suivre cela, tout particulièrement ce qui est concentré dans le cadre des CSTD.

Et enfin, nous avons une permanence maintenant de l'IGF qui va continuer à être permanent. Il reste des problèmes budgétaires qui seront débattus par la cinquième commission, et nous devons suivre cela de près à l'Assemblée générale des Nations unies. Et, à la fin de l'année, en décembre, nous aurons cette commission qui parlera des questions budgétaires, mais l'IGF devient pérenne – le Forum sur la gouvernance de l'Internet.

ELIZABETH OLUOCH

J'aimerais vous parler maintenant un petit peu de l'Union internationale des télécommunications. Nous avons eu à Bakou, en Azerbaïdjan, une conférence. Il y a eu une petite délégation qui s'est rendue à Baku avec Janis, Angela et moi-même.

Nos objectifs étaient clairs, c'était de promouvoir le modèle multipartite et la gouvernance, l'inclusion numérique, les partenariats avec l'UIT et avec les différentes entités, États membres et membres du secteur. Nous avons eu des résultats positifs pour l'ICANN pour un intérêt interopérable, et j'aimerais donc parler de ces résultats.

Tout d'abord, la déclaration de Baku, qui est non contraignante mais qui est pour le modèle multipartite et qui renforce la collaboration entre les parties prenantes. Le multilinguisme est

également un facteur important pour l'Internet. Il y a une résolution sur le multilinguisme qui a été révisée et qui a été acceptée pour l'internationalisation des adresses email.

Également, cela a été souligné dans le rapport. Pour la première fois, nous avons vu une prise de conscience du gouvernement, de l'acceptation universelle et des IDN. Ça, c'est grâce au travail qui a été effectué, notamment à l'ICANN, grâce à nos collègues au WTDC. Donc à Baku, l'inclusion numérique a été débattue également et l'ICANN s'est joint à diverses réceptions concernant la Coalition pour l'Afrique numérique auxquelles j'ai participé.

Au niveau du leadership et avec des partenaires de la coalition, avec le docteur Cosmos Zavazava et avec le secrétaire général de l'Union des télécommunications de l'Afrique, il y a eu donc des remarques générales qui ont parlé de la connectivité en Afrique.

C'est donc une feuille de route qui a été dégagée pour 2026. Je ne vais pas rentrer trop dans les détails, mais l'ICANN collabore beaucoup maintenant avec l'Union internationale des télécommunications (l'IUT), et il va y avoir des diplomates qui seront reçus à New York et à Genève.

Nous espérons continuer cela, ces collaborations efficaces avec l'Afrique, avec l'Union des télécommunications pour l'Afrique, qui va se réunir d'ailleurs dans un webinaire conjoint cette semaine et la semaine prochaine. Et cela a été lancé à Prague, en République tchèque l'année dernière, lors de la réunion de l'ICANN.

Donc, nous avons des dates importantes. Nous allons avoir une conférence plénipotentiaire qui va se dérouler pour l'IUT. Après l'Assemblée générale des Nations unies en 2025, nous avons vu d'excellents résultats pour l'ICANN et la communauté de l'ICANN. On a renforcé le modèle multipartite et le mandat de l'ICANN.

Et maintenant en 2026, on va tester tout cela. Ça va être une réunion intergouvernementale qui va se dérouler à l'Assemblée générale des Nations Unies. Et c'est là où les gouvernements vont commencer à intégrer les engagements mondiaux qui ont été lancés. Pour ceux qui connaissent moins bien la structure plénipotentiaires de ces réunions, c'est une entité de l'IUT qui peut prendre des décisions.

Et cela va se dérouler donc du 9 au 27 novembre à Doha, au Qatar. Ça va être extrêmement stratégique pour les quatre prochaines années, 2027-2030. Il y aura donc des résolutions qui vont être adoptées pour les politiques de technologies de l'information. Donc, il y a des réunions qui se déroulent également uniquement entre gouvernements.

Mais l'ICANN peut être un observateur, et nous avons vu les résultats que nous avons obtenus l'année dernière. Nous allons pouvoir continuer à promouvoir notre Internet interopérable. Il y a donc des résolutions pour la gouvernance de l'Internet, pour les ressources de l'Internet, pour les noms de domaine, les IDN et ainsi de suite. Donc, le succès à Doha sera extrêmement important. Nous allons le préparer dès maintenant.

Au niveau des organisations régionales, il y a beaucoup de préparation qui se fait et l'ICANN participe à certaines réunions régionales. Nous sommes des participants en Asie-Pacifique – Groupe CITAL, pour les Amériques et pour l'Afrique également avec le Groupe Afrique et le groupe Europe. Nous sommes très présents. Donc, nous voulons donner notre expertise technique pour les différents aspects du DNS et de l'Internet. Donc, je vais conclure ainsi et passer la parole à Becky pour voir s'il y a des questions.

BECKY MCGILLEY

Oui. Merci beaucoup pour ces excellentes présentations. Donc, nous allons maintenant pouvoir répondre à des questions qui ont été posées dans la fenêtre Questions-Réponses. On a deux questions. La première est de Joanna Kulesza de l'ALAC : Est-ce que l'ICANN s'engage avec les mécanismes permanents des Nations Unies pour travailler avec le groupe ouvert, un groupe de travail ouvert sur la sécurité et l'utilisation des technologies de communication en juillet 2025? Si c'est le cas, quel est le statut actuel des préparations pour son lancement en mars et quel rôle va jouer l'ICANN?

ALEXEY TREPYKHALIN

Oui, je peux répondre à cette question. Merci Joanna de poser cette question. Donc, nous avons en effet un mécanisme permanent qui n'a pas encore débuté véritablement aux Nations Unies. Donc, tous les paramètres ne sont pas encore établis. Mais nous avons l'intention de participer à l'organisation des séances une fois que

tous les paramètres et le cadre de référence à venir seront débattus. Et donc nos plans, c'est de participer et d'observer en tant que partie prenante de la part de la communauté technique. Merci.

BECKY MCGILLEY

Merci Alexey. Question suivante de Anne Aikman-Scalese : Est-ce qu'il y a des membres du GAC qui suivent ce modèle multipartite à Doha en novembre? Est-ce qu'il y a des membres du GAC qui sont engagés dans cela?

JANIS KARKLINS

Oui, je peux répondre à cela. Merci beaucoup de votre question. Il y a en effet beaucoup de membres du GAC qui vont participer et qui participent de manière active à ces forums internationaux, et certains d'entre eux, certains membres du GAC, vont donc participer, à Mumbai, à notre panel géopolitique et qui vont parler du SMSI+20, de ce processus de révision.

Donc, nous sommes en contact étroit pendant les réunions avec ces membres du GAC. Tous les représentants n'ont pas toujours accès aux salles de réunion. Les négociations se déroulent et donc il y a des liaisons. C'est très important que nous ayons ces agents de liaison qui diffusent les informations, qui nous font savoir ce qui se déroulent pendant ces négociations. Donc voilà ma réponse. Merci Becky.

BECKY MCGILLEY

Merci beaucoup de vos questions. Nous avons un petit peu de temps pour répondre à des questions en direct, et je vois Michael Palage qui a levé la main et je lui donne la parole.

MICHAEL PALAGE

Oui, une question pour Jamie. En ce qui concerne l'ICANN et les commentaires publics de l'ICANN, récemment, nous avons eu des commentaires sur les fraudes et sur ce qui se déroule aux États-Unis. Donc, ces commentaires sont soumis au nom de l'ICANN. Mais actuellement, ils sont écrits principalement par le personnel de l'ICANN et rédigés par le personnel. Est-ce que, dans le cadre de l'article trois, ces commentaires pourraient être partagés avec la communauté de l'ICANN pour obtenir un retour sur ces commentaires avant de soumettre ces commentaires? Ça, c'est la première partie de ma question.

JAMIE HEDLUND

Oui, nous recherchons toujours des opportunités d'engagement avec la communauté et très souvent, lorsque nous participons à des commentaires, nous pensons que les commentaires vont être soumis et sont cohérents par rapport aux textes constitutifs de l'ICANN notamment. Et donc nous les soumettons, ces commentaires, et les partageons avec la communauté.

Ces procédures sont ouvertes pour tout le monde, et il est donc possible à la communauté de soumettre des réponses. C'est ma propre expérience dans l'engagement gouvernemental. Lorsque

l'ICANN participe à des réunions pour dégager des règles, nous pouvons tout à fait participer.

Et s'il y a des soumissions récentes que nous avons effectuées sur lesquelles vous avez des objections, ou si vous pensez que nous aurions dû avoir plus de réflexion, plus de participation de la communauté, et bien faites-le-nous savoir et nous travaillerons pour améliorer cela. Et en tout cas, notre motivation, c'est de participer de manière constructive et de participer à ces délibérations et de faire connaître les points de vue de l'ICANN et de soutenir la communauté et d'être tout à fait transparent.

MICHAEL PALAGE

Merci Jamie. Cela répond bien et me permet de passer à la deuxième question. En ce qui concerne la commission et les commentaires de la Commission concernant la fraude, je pense que les bureaux d'enregistrement et les registres de l'ICANN et tout ce qui concerne les unités constitutives commerciales qui ont soumis ces commentaires présentent certaines divergences.

Alors je sais que votre personnel a contacté quelques membres de la communauté. Je les ai vus au niveau des parties contractantes. Est-ce que l'ICANN contacte de manière uniforme toutes les parties prenantes ou seulement quelques parties prenantes sélectionnées concernant ces périodes de consultation publique?

JAMIE HEDLUND

Bien, cela dépend de la période de consultation. Bien sûr, nous ne voulons laisser personne à l'extérieur de ce type de consultation. Nous sommes tout à fait transparents dans ce sens concernant la soumission de commentaires. Je pense que, avec la soumission de commentaires en général et avec celui-ci aussi, nous pensons que la communauté a un thème qui l'intéresse et que cela est ouvert à leurs commentaires. Nous fournissons un délai, une date butoir, et nous essayons de joindre certains membres particuliers de la communauté parce que nous pensons qu'ils vont être intéressés et par cette période de consultation publique et que nous voulons leur rappeler que leurs commentaires nous intéressent. Voilà.

MICHAEL PALAGE

Merci.

JAMIE HEDLUND

Merci Michael.

BECKY MCGILLEY

Merci. Nous avons une autre main levée. Robert, allez-y.

ROBERT GUERRA

Oui. Robert Guerra. Je viens de mettre ma question dans le chat. Je parle en mon propre nom. Je suis membre du SSAC et quelque chose qui n'a pas été abordé, et je pense que vous pouvez nous répondre. Le gouvernement américain a changé sa politique étrangère, a changé son système de financement et il y a eu des

personnes qui soutenaient différents forums, qui soutenaient l'engagement dans la gouvernance de l'Internet.

Et avec ce système de financement qui a été modifié et qui a disparu dans certains cas, est-ce que l'ICANN et les panélistes de l'ICANN pensent que cela va avoir un impact sur le rôle de l'ICANN, et est-ce que cela va provoquer une brèche au niveau du rôle du gouvernement des États-Unis qui soutenait et protégeait ce modèle multipartite jusqu'à aujourd'hui? Je vous remercie.

JAMIE HEDLUND

Merci. Merci pour cette question, Robert. Oui, il y a beaucoup de préoccupations dans ce sens, vu les changements des priorités des gouvernements dans le domaine des financements. Et je pense que vous savez que l'ICANN a participé à certaines discussions au niveau du gouvernement, avec le gouvernement, et qui se basait sur les statuts constitutifs et les responsabilités de l'État. Normalement, nous ne remettons pas en question les décisions de financement du gouvernement, en tout cas celles qui n'ont pas d'impact direct pour l'ICANN. Normalement, nous n'entrons pas dans ces questions, dans ces discussions liées au budget ou aux questions financières. Peut-être que l'ICANN pourrait ou devrait essayer de combler ces brèches liées à la disparition de certains de ces financements gouvernementaux. Eh bien ça, je dirais que c'est la communauté qui doit le décider.

Il y a des programmes d'aide qui existent, vous le savez, on peut faire des demandes auprès de ce programme et si ces demandes

correspondent au programme et en général, on obtient ce type d'aide. Nous pensons que la communauté doit nous guider dans ce sens pour utiliser les financements qui existent au sein de l'ICANN pour combler ces brèches.

ROBERT GUERRA

Un petit commentaire. Je voudrais rebondir là-dessus. Merci de votre réponse. Et je pense que vous et d'autres pensent-ils que ce changement, cette brèche va avoir un impact important dans les années à venir, va provoquer un changement au niveau des rôles pour l'ICANN et pour d'autres dans la communauté qui ont besoin de faire un plaidoyer peut-être plus fort dans certains forums pour compenser ces manques?

JAMIE HEDLUND

Et bien si votre question est, est-ce que l'ICANN a analysé les dépenses individuelles des gouvernements? Je ne peux pas vous répondre.

ROBERT GUERRA

Non, il y a certains qui soutiennent le modèle et ce changement et de rôle qui existe actuellement. Donc, je voudrais savoir s'il y a quelque chose que vous pourriez nous dire concernant les besoins de l'ICANN de commencer à travailler avec d'autres parties prenantes de manière plus solide, puisqu'il y a eu des changements au niveau des rôles d'un de ces acteurs?

JAMIE HEDLUND

Et de quel acteur parlez-vous, Robert?

ROBERT GUERRA

Du gouvernement américain, nord-américain.

JAMIE HEDLUND

Eh bien oui, ces changements ont lieu en permanence, depuis toujours. Donc quand on identifie une brèche, une lacune, on essaie de voir comment compenser cela en essayant de trouver davantage d'engagement ou de participation pour compenser cette disparition d'un acteur. Cela permet aussi d'avoir davantage d'espace pour que d'autres acteurs deviennent plus actifs. Et nous essayons de travailler de manière constructive et de soutenir tous ces acteurs qui peuvent entrer en jeu.

Bien sûr, les parties prenantes gouvernementales, pour les raisons que ce soit, si elles réduisent leur participation, ces parties prenantes, on essaie de le comprendre et en général, nous ne lançons pas de campagne pour obtenir davantage de soutien. Notre modèle, bien sûr, accueille tous les participants. Notre modèle ouvre la porte à tous les particuliers, à tous les participants et à tous les intérêts. Bien sûr, les intérêts au plus haut niveau, les compétences qui peuvent exister au plus haut niveau sont encouragées, bien sûr. Je n'ai pas plus à dire à ce propos. Si vous avez des idées ou des préoccupations dans ce sens, n'hésitez pas à

nous les envoyer, à nous écrire et nous vous répondrons. Nous les prendrons en compte. Merci.

BECKY MCGILLEY

Merci Jamie. Merci Robert. Il y a une main levée. Nicky, allez-y!

[PERSONNE NON IDENTIFIÉE]

Bonjour.

BECKY MCGILLEY

Excusez-nous, mais on vous entend très mal. On vous entend très, très mal. Est-ce que vous pourriez peut-être...

[PERSONNE NON IDENTIFIÉE]

Donc je travaille pour le la gouvernance interne de l'internet. Est-ce que vous m'entendez mieux maintenant?

BECKY MCGILLEY

C'est un petit peu plus clair. Allez-y, on vous écoute.

[PERSONNE NON IDENTIFIÉE]

Oui, je voulais vous poser une question. Je fais des recherches actuellement sur l'utilisation malveillante du DNS et j'ai constaté qu'il y a, dans le cadre de l'utilisation malveillante du DNS pour l'ICANN, il y a eu une augmentation du type d'usurpation. Est-ce que vous pourriez nous parler de cela, du tunneling de DNS et du nombre de détournement qui existent actuellement? Est-ce que quelqu'un peut nous parler de cela?

JAMIE HEDLUND

Je suis navré. On a eu beaucoup de mal à vous comprendre et à comprendre votre question. D'après ce que j'ai compris, vous parliez d'utilisation malveillante du DNS et de la définition de celle-ci pour inclure d'autres types d'utilisation malveillante et d'abus. C'était ça, votre question?

[PERSONNE NON IDENTIFIÉE]

Oui, le tunneling du DNS. C'était à propos de cela.

JAMIE HEDLUND

Alors le tunneling du DNS n'est pas inclus dans la version actuelle de notre travail avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement accrédités. Il y a des processus d'élaboration de politiques en cours. Je pense qu'il y a deux différentes exigences pour les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement pour essayer d'atténuer ces utilisations malveillantes du DNS, mais le tunneling DNS n'est pas inclus. Je vous encourage à participer au travail réalisé à l'ICANN et à la GNSO, aux travaux et aux discussions de la GNSO pour en parler, pour parler de vos préoccupations concernant ce détournement du DNS, ça peut être utile.

[PERSONNE NON IDENTIFIÉE]

Merci.

JAMIE HEDLUND

Merci beaucoup.

BECKY MCGILLEY

Bien, je pense que nous n'avons plus de questions. Il n'y a plus de mains levées. Janis, je vous redonne la parole pour la conclusion.

JANIS KARKLINS

Merci beaucoup, Becky. Eh bien, ma tâche va être de remercier tous mes collègues qui ont participé à cette réunion et ont fait des présentations. Je remercie aussi les 140 participants qui ont suivi notre séance.

Je les remercie pour leur intérêt et nous allons continuer à présenter tout cela à travers la séance de participation géopolitique de l'ICANN, qui va avoir lieu lors de la réunion 85 à Mumbai. Jamie l'a dit, ces réunions sont ouvertes. Nous allons commencer lundi 9 mars à 1 h 15 pm, heure locale. Nous allons parler des leçons apprises au sein du processus du SMSI+20. Nous allons voir comment ces leçons peuvent être utiles pour le futur. Ce séminaire Web était destiné à fournir une mise à jour à la communauté, mais la séance qui va avoir lieu à Mumbai sera plutôt un dialogue avec la communauté.

Par conséquent, si vous voulez vous joindre à nous lors de cette séance, vous serez les bienvenus. Je vous souhaite une bonne fin de journée et je vous remercie. Merci.

JAMIE HEDLUND

Merci à tous, et on se retrouve à Mumbai.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]